

Le courrier des retraités



n°72

Février 2021

Ensemble, jeudi 4 février

On ne se laisse pas abattre

C'est sûr : La situation actuelle et les incertitudes pour l'avenir pèse sur le moral. La gestion gouvernementale n'arrange rien, avec ces revirements contradictoires.

Le rapport annuel d'OXFAM, publié en janvier, démontre que si les classes populaires souffrent de la situation actuelle, les grandes fortunes, elles, ont profité de la crise.

Dans ces circonstances, l'action collective est encore le meilleur moyen de garder le moral et de dresser des perspectives pour l'avenir.

Un mois de janvier actif

Le 21, les salariés des hôpitaux et du médicosocial ont à nouveau protesté contre le manque de moyens et d'effectif, et pour mettre en avant les « oubliés du Ségur », qui n'ont pas vu la couleur des 183 € d'augmentation!

Le 26, les personnels de l'Education nationale étaient en grève pour des raisons similaires.

En janvier toujours, les salariés de l'Energie ont multiplié les débrayages très suivis et les actions spectaculaires à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFE/CGC et CFDT contre le projet Hercule de démantèlement du service public.

Les manifestations se multiplient d'étudiants privés de cours, mais aussi de revenus par la disparition des petits boulots. En 2021 des files d'étudiants attendent l'aide alimentaire, comme les chômeurs des années 30 attendaient la soupe populaire! Une honte!

Sans oublier les salariés en lutte contre les plans de licenciements, et les secteurs de la culture qui refusent d'être oubliés sur le quai ...



Donner des perspectives

La CGT soutient ces différentes mobilisations mais nous voudrions mettre ces forces en commun pour donner confiance et pour peser vraiment sur les décisions du MEDEF et du gouvernement.

Car il ne faut pas que la révolte individuelle se heurte à l'impuissance et se transforme en dégoût de tout.

Il est donc de notre responsabilité de donner une dimension plus collective à ces actions, de peser plus fort et de montrer qu'un autre monde est possible.

Pour que la multiplication des actions par professions débouche sur une mobilisation forte et unie, la CGT, FSU, Solidaires, et les organisations de la jeunesse (UNEF, UNL, FIDL, UML) appellent à des

Manifestations jeudi 4 février (à Montbéliard 14H au Champ de Foire)

Les retraités en seront, aux côtés des salariés, et avec leurs revendications contre le gel des retraites, contre la taxation et l'augmentation des mutuelles, contre le forfait-urgence de 18 €!

A nouveau dans la rue contre la loi « Sécurité Globale »

Le 16 janvier, nous étions à nouveau rassemblés rue piétonne à Montbéliard, comme partout en France, afin de maintenir l'attention de l'opinion publique à l'heure où le gouvernement promet de

réécrire l'article 24 de la loi ... mais publie plusieurs décrets « Darmanin » autorisant le fichage des citoyens en fonction de leurs opinions syndicales, politiques, philosophiques ou religieuses.

MONTBÉLIARD

Les opposants à la loi Sécurité globale ne désarment pas

La pandémie et les températures négatives n'atténuent pas la colère des opposants à la proposition de loi Sécurité globale. Samedi, entre 80 et 100 personnes ont manifesté à Montbéliard, à hauteur du parvis des droits de l'Homme, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU, de SUD, de Solidaires, de la France Insoumise et de la LDH90.

Votée en première lecture à l'Assemblée nationale, cette loi doit désormais passer entre les mains des sénateurs (courant mars) avant de revenir au Palais Bourbon où la majorité présidentielle a promis « une réécriture totale » de l'article 24 qui encadre la diffusion d'images de policiers. Deux autres articles (21 et 22) suscitent de violentes critiques : ils concernent l'usage des caméras piéton et des drones par les forces de l'ordre.

« On n'est pas d'accord et on est là pour le dire à nouveau », explique Nadia Barznica (FSU). « Cette loi veut limiter nos libertés qui sont en danger. Il faut rester vigilants et mobilisés et se battre. » Lors des prises de parole, micro en main, une intervenante a déclaré que « cette loi Sécurité globale ne protège pas les policiers, mais les violences policières comme l'ont dé-



La manifestation a rassemblé près de 100 personnes. Photo ER/L.V.

montré de nombreuses vidéos durant les manifestations des Gilets jaunes. Il faut préserver la liberté d'informer et d'être informé. » Les organisateurs ont prévu de nouveaux appels à manifester « avant la fin du mois ».

Alexandre BOLLENGIER

Pour le paiement des jours d'ancienneté après un congé-senior

Le premier dossier déposé aux Prud'hommes (voir le Courrier des retraités n°71 de janvier) était un poisson-pilote afin de vérifier la solidité juridique de notre contestation.

La direction PSA a refusé de répondre aux journalistes, et leur avocat ne fournit au Tribunal que de mauvais arguments.

Nous sommes donc passés à la « phase 2 » :

- ✓ Faire connaître cette arnaque qui fait perdre 700 à 800 € à chacun.
- ✓ Constituer les dossiers de celles et ceux qui voudraient faire respecter leurs droits.

Rappel utile

C'est l'occasion de rappeler à chacun que lorsqu'on quitte une entreprise, quelle qu'elle soit et pour quel motif que ce soit, il vaut mieux ne pas signer le reçu pour solde de tout compte.

En effet, cette signature n'est pas obligatoire. Et l'employeur ne peut pas refuser de verser ce qu'il doit à un salarié qui ne signe pas.

Signer, c'est attester que l'employeur ne nous doit plus rien.



Et si l'on se rend compte après que ce n'est pas le cas, on n'a que 6 mois pour contester.

En revanche, si l'on n'a pas signé, on a un délai de 3 ans.

Dans le cas des jours d'ancienneté non payés à l'issue du congé-senior, certains risquent de ne pas pouvoir faire valoir leurs droits uniquement parce qu'ils ont signé il y a plus de 6 mois!

Faites circuler l'info, pour que les uns et les autres contestent dans les délais!

Halte à l'acharnement contre Abakar

A Besançon, la grève de la faim du patron et les milliers de signatures récoltées ont permis de régulariser la situation de Laye, jeune boulanger que la préfecture empèchait de poursuivre son travail et son apprentissage, en refusant de lui renouveler un titre de séjour quand il a atteint l'âge de la majorité (18 ans).

La situation est identique à Audincourt : Abakar, est arrivé seul en France à 14 ans, a été scolarisé et a appris le français au Lycée Nelson Mandela, a passé son CAP de cuisinier et se voit ordonner de quitter le territoire, pour retourner en Guinée, où il n'a aucune famille, sous prétexte qu'il a maintenant 18 ans.

Parce que cette situation est absurde, révoltante et inhumaine, un Comité pour Abakar a été constitué et le Maire d'Audincourt a écrit au Préfet pour lui demander de ne pas condamner un innocent.

Cette mobilisation pour la justice n'est pas du goût des autorités qui ont décidé de pourrir la vie d'Abakar. Alors qu'il avait jusqu'à présent une obligation de pointage à la gendarmerie de Bethoncourt 3 fois par semaine entre 16H30 et 18 H (ce qui lui permettait d'aller au lycée), Abakar se voit maintenant notifier une obligation de pointer tous les jours à 14H!

Une brimade insupportable qui va bousiller sa scolarité et son stage en cours.

Pourquoi s'acharner contre lui? Pourquoi mobiliser des gendarmes chaque jour pour recevoir et faire signer un gosse à l'heure où il devrait être à l'école ?



Le Comité pour Abakar a reçu les soutiens de

ACAT Belfort

Amis d'ailleurs.

CCFD -Terre Solidaire.

Cimade Belfort-Montbéliard

CGT (Union locale du Pays de Montbéliard)

EELV Pays de Montbéliard

En commun pour Belfort

Ensemble!

France Insoumise Pays de Montbéliard- Maîche FSU 25.

Ligue des Droits de l'Homme / Belfort,

Lutte Ouvrière

NPA.

PCF du Pays de Montbéliard,

PS Montbéliard

RESF Montbéliard.

Vigilance Montbéliard

Parce qu'il y a des moments où il faut savoir dire « Ca suffit » et protéger les enfants et les jeunes travailleurs quelque soit leur couleur de peau, le Comité pour Abakar vous demande :

De signer et faire signer la pétition en ligne : Pétition pour Abakar

De participer au rassemblement samedi 13 février à 14H30 devant la Mairie d'Audincourt à l'occasion du baptême républicain d'Abakar (date à confirmer en cas de re-confinement).



La pétition pour nos retraites

Pour 100 € de plus tout de suite, la pétition lancée par 8 organisations de retraités dont la CGT, a déjà recueilli 50 000 signatures, dont la presse commence à parler.

Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice si vous avez internet : Petition retraite : 100 € tout de suite!

Nous ferons passer la version-papier quand nous l'aurons.

Les ouvriers PSA de Kenitra (Maroc) en lutte

La Direction PSA a délocalisé une partie de la production de la 208 à Kenitra pour bénéficier de bas salaires, de cotisations sociales réduites, d'un temps de travail à rallonge, de primes à l'installation, et d'une zone franche qui la met à l'abri des taxes sur les importations et exportations.

La direction PSA pensait avoir trouvé son petit paradis capitaliste. Et un formidable moyen de chantage vis-à-vis des salariés des autres pays.

Mais les ouvriers marocains maltraités se sont révoltés, malgré leurs contrats souvent précaires, ont arrêté le travail et organisé un sit-in devant les locaux de la Direction.

Leurs principales revendications portent sur les salaires et les primes, le temps de travail, la flexibilité imposée et les conditions de travail difficiles,



la protection en cas de maladie ou d'accident.

La CGT apporte tout naturellement son soutien à cette lutte.

Du côté de Sochaux

Interventions de l'Inspection du Travail

Pour les conditions sanitaires

A la demande de la CGT, l'Inspecteur du Travail et un inspecteur de la CARSAT sont venus constater les manquements manifestes de la direction en matière d'hygiène dans cette période de pandémie : Aires de repas et de repos non nettoyées, outil non desinfectés selon la fréquence



prévue, manque de temps pour pouvoir se laver les mains pendant une pause casse-croûte de 20 minutes ...

Autant dire que cette petite visite a ressemblé à un coup de pied dans une fourmillière, et que l'on a vu les représentants de la direction courir dans tous les sens pour tenter de sauver les apparences.

Pour les fiches de paie

De même la CGT avait demandé l'intervention de l'Inspecteur du travail sur le retard des bulletins de paie « papier » à l'heure où la direction veut pousser tous les salariés à accepter une fiche de paie « dématérialisée », envoyé par courriel.

Cette intervention et le rappel des obligations légales a fait son petit effet, et la paie suivante est arrivée à l'heure!

Agenda

Jeudi 4 février à 14H au Champ de Foire : Manifestation unitaire

Samedi 13 février à 14H30 Mairie d'Audincourt: Rassemblement de soutien à Abakar (à confirmer en cas de reconfinement) En raison de la situation sanitaire et de l'incertitude sur l'évolution des règles, nous ne pouvons toujours pas programmer ni notre Assemblée Générale 2021 ni les prochaines réunions de notre collectif-retraités, aucune salle n'étant actuellement mise à disposition.